



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/46/19
13 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
PREMIERE COMMISSION
Point 68 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 11 novembre 1991, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Bulgarie
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration du Ministère bulgare des affaires étrangères concernant la réunion que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont tenue à Rome.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, au titre du point 68 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Svetlomir BAEV

Annexe

**DECLARATION DU MINISTERE BULGARE DES AFFAIRES ETRANGERES
EN DATE DU 9 NOVEMBRE 1991**

Touchant la Déclaration pour la paix et la coopération et les autres documents adoptés lors de la réunion que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont tenue à Rome le 8 novembre 1991, le Ministère bulgare des affaires étrangères déclare ce qui suit :

La République de Bulgarie se félicite de l'issue de la réunion que les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord ont tenue à Rome les 7 et 8 novembre 1991, ainsi que des déclarations concernant l'Union soviétique et la Yougoslavie adoptées à cette réunion.

Nous voyons dans la Déclaration de Rome pour la paix et la coopération une contribution décisive à l'instauration du nouvel ordre de paix en Europe. Nous la considérons comme une phase décisive dans le renforcement du rôle de l'Alliance de l'Atlantique Nord en tant que garant de la sécurité et source de stabilité et de progrès dans une Europe nouvelle. C'est là un rôle auquel la Bulgarie accorde le plus grand intérêt et qu'elle appuie sans réserve.

Nous nous félicitons de la nouvelle stratégie de l'OTAN proclamée à Rome, fondée sur le dialogue, la coopération et le maintien du potentiel de défense nécessaire pour garantir la stabilité en Europe et dissiper toute menace à sa sécurité.

Nous prenons acte avec une vive satisfaction de l'intention fermement déclarée par l'OTAN de contribuer à renforcer encore les organes et structures de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans l'esprit de la Charte de Paris. La Bulgarie prendra une part active aux efforts visant à faire de la CSCE un cadre de consultation et de coopération étroite dans les domaines de la sécurité et du désarmement, de la prévention des conflits et du règlement pacifique des différends, ainsi que dans celui de la protection des droits de l'homme et des institutions démocratiques.

La Bulgarie accueille avec satisfaction et accepte sans réserve les propositions formulées dans la Déclaration de Rome touchant la tenue de consultations politiques régulières et l'instauration d'une coopération suivie en matière de sécurité entre l'OTAN et les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et l'Union soviétique. De telles initiatives constituent un nouveau progrès qualitatif sur la voie du partenariat entre l'OTAN et les jeunes démocraties de la partie orientale du continent.

Nous sommes disposés à participer à la réunion des ministres des affaires étrangères des 25 nations à Bruxelles en décembre, réunion qui devrait adopter une déclaration politique conjointe et définir l'orientation et les modalités concrètes du futur partenariat.

Nous pensons que les réunions régulières des ministres des affaires étrangères et des ambassadeurs des nouvelles démocraties d'Europe de l'Est et des membres du Conseil de l'Atlantique Nord permettront d'aborder les questions relatives à la paix et à la stabilité dans l'est du continent plus rapidement dans le cadre d'un important processus de prise de décisions. La possibilité de convoquer des réunions extraordinaires avec le Conseil de l'Atlantique Nord, à l'échelon ministériel ou à l'échelon des ambassadeurs, chaque fois que la nécessité s'en ferait véritablement sentir, nous paraît aussi particulièrement intéressante.

Nous acceptons l'invitation à des réunions régulières entre nos représentants et les comités politique, économique et militaire, ainsi que d'autres organes politiques et militaires de l'OTAN. Nous sommes prêts à élargir notre coopération et nos consultations avec l'OTAN en ce qui concerne la planification militaire, les relations entre les militaires et les civils dans une société démocratique, la transparence en matière de politique étrangère et de défense, la coordination entre les organismes de contrôle aérien civils et militaires et la reconversion des industries militaires.

La prochaine visite du Président de la Bulgarie, M. Shelyui Shelev, au siège de l'OTAN nous offrira l'occasion de présenter à nos partenaires de l'Atlantique Nord nos vues sur l'évolution future des relations entre la Bulgarie et l'OTAN, à la lumière des décisions prises à Rome.

